

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Jurançon (64110)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 120000 euros

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous mettrons en place un comité « mobilités actives » qui se réunira tous les 2 mois, en présence des associations d'usagers. Mais ne connaissant pas la sante financière de la commune de Jurançon, nous ne pouvons nous engager sur un budget précis alloué aux mobilités actives.

Action n°2

Mesurer la part modale des déplacements actifs et planifier avec volontarisme l'augmentation de cette part modale.

Ambitionner que le vélo soit utilisé pour 10 % des déplacements en 2024 et 15 % en fin de mandat.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous mettrons en place un comité « mobilités actives » qui se réunira tous les 2 mois, en présence des associations d'usagers. Mais ne connaissant pas la sante financière de la commune de Jurançon, nous ne pouvons nous engager sur un budget précis alloué aux mobilités actives.

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous mettrons en place un comité « mobilités actives » qui se réunira tous les 2 mois, en présence des associations d'usagers. Ce comité sera dirigé par un élu dédié aux mobilités actives. Un technicien référent sera aussi désigné et formé pour être le point focal concernant les aménagements qui en découleraient.

Action n°4

Après chaque rénovation d'espace public (voirie, place, parc), procéder à une inauguration à vélo, en présence des associations liées au déplacement à vélo et des services responsables de la rénovation.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Après chaque rénovation ou construction d'un équipement dédié aux mobilités actives, les associations d'usagers concernées seront conviées à son inauguration.

Action n°5

Créer un réseau express vélo. Contribuer au sein de l'agglomération de Pau à l'implémentation de ce réseau sur Billère : 6 grandes lignes cyclables pénétrantes et transversales de l'agglomération, reliant sans détour les grands pôles, connectées avec les dessertes cyclables locales. Ces lignes devront être composées exclusivement de vélorues ou de pistes cyclables sécurisées confortables et prioritaires. Elles devront aussi être capables d'absorber un trafic important de vélos (larges)...

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Au sein de l'agglomération, les conseillers communautaires de Jurançon œuvreront activement pour la mise en place d'un réseau cyclable cohérent et efficace

Action n°6

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Avenue du Corps Franc Pommies
- Avenue Gaston Cambot
- Rue Ollé Laprun
- Avenue de Gelos
- Rue Henry IV, N134

A l'échelle de l'agglomération, l'ensemble des voies identifiées comme axe de transit automobile sur notre plan de hiérarchisation de la voirie devront être équipées de ce type de voies cyclables. De façon générale, les axes cyclables de ces voies ne doivent pas être des couloirs de bus partagés, ni des voies vertes ou de simples marquages au sol, mais bien des pistes cyclables en site propre.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

L'ensemble de ces voies n'est pas de la responsabilité de la commune, mais de la communauté d'agglomération ou de l'état. Cependant, à chaque fois que des travaux de voirie sur des voies communautaires seront entrepris, des propositions seront portées par la commune pour y intégrer des cheminements cyclables et piétons dédiés séparés les uns des autres et des voitures. Nous veillerons ainsi au respect strict de la loi LAURE.

Action n°7

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité :

- Gare
- Hotel de Ville
- Atelier du Neez
- Parc des rives du Gave
- Véloroutes,
- Collège et écoles

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Un plan global sera constitué mettant en lien les polarités attractives de la commune (équipements publics, commerces) et zones d'habitat.

De plus, une politique de signalétique spécifique, à destination des piétons et des vélos, indiquant non pas les distances mais les temps de parcours (ex : place du Junqué : 2 min à vélo, 5 min à pied) sera mise en place.

Action n°8

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines

- Pau
- Billère
- Gelos
- Gan
- Laroin.

Une connexion de qualité avec la Véloroute V81 (est-ouest), et la véloroute de la vallée d'Ossau (sud) est un élément important pour permettre au déplacement à vélo de rayonner au delà des communes limitrophes.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Les cheminements cyclables mentionnés à la question précédente intégreront des connexions avec ceux des communes limitrophes et avec les deux véloroutes qui traversent la commune.

Action n°9

Mettre le vélo au cœur du réaménagement de la place du Junqué

- En supprimant les transits automobile sur la place
- En réservant l'Avenue Charles de Gaulle aux mobilités actives (piétons-vélos) et aux transports en commun,
- En transformant la place du Junqué en zone apaisée pour redynamiser le commerce et la vie de quartier,
- En facilitant son accès depuis Pau, Gelos, Gan et les rives du gave.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

La place du Junqué fera l'objet d'une attention particulière car c'est le cœur de notre ville de Jurançon. Une place plus importante sera donnée aux piétons, aux vélos, et à la vie de la place en général. Une réflexion sera menée avec les Jurançonnais, et un projet de réaménagement global sera construit. Ce projet aura pour objectif :

- Réduire le trafic automobile de transit au profit d'un trafic de proximité favorable aux commerces. La modification du plan de circulation fera partie des propositions concrètes pour y parvenir.
- Limiter la vitesse des voitures atteignant la place par des aménagements spécifiques : zones de rencontre, vélorues, ralentisseurs, chicanes, ...
- Sécuriser les déplacements piétons et cyclables : élargissement des trottoirs, création d'aménagements cyclables dédiés et connectés
- Redynamiser la place : agrandissement des terrasses des commerces côté Ouest, agrandissement du jardin pour enfant,

dynamisation du stationnement pour offrir plus de places disponibles (arrêts minutes, respect de la zone bleue, etc...).

Action n°10

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Les aménagements cyclables et piétons seront nettoyés avec un soin particulier tout au long de l'année pour en garantir la visibilité et la sécurité.

Action n°11

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Implanter des impasses débouchantes piéton vélo, ou des sens uniques dans les quartiers résidentiels pour y supprimer le trafic de traversée :

- Rue Amédée Rousille : impasse au croisement Av Gal Dauture
- Rue du colonel Gloxin : impasse au croisement Rue Jacques Terrier
- Rue de la croix du prince : impasse au croisement rue marcel Cerdan
- Rue Frantz Toussaint : impasse au croisement rue Alfred de Vigny
- Rue de la place du Junqué : suppression, et liaison du jardin d'enfant au reste de la place
- Rue Massenet : sens unique vers la place du Junqué
- Avenue Charles de Gaulle réservée aux mobilités actives et aux transports en commun

Dans les quartiers de la commune non cités ci-dessus, il faut construire avec les habitants des plans de circulation visant à y supprimer le trafic de traversée.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous partageons le même objectif, réduire le trafic de transit. Pour cela, nous proposons les aménagements suivants :

- Rue Massenet à sens unique vers la place du Junqué, et en zone de rencontre à partir de l'église.
- Avenue Charles de Gaulle en zone de rencontre.
- Rue Louis Daran en zone de rencontre entre le pont sur le Neéz et la place du Junqué
- Rue

Au-delà de ces aménagements, des plans de circulation au cœur des quartiers résidentiels seront débattus et discutés avec les riverains avec pour objectif d'y supprimer le trafic de transit pour les apaiser et les sécuriser.

Action n°12

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous suivrons la législation en vigueur.

Action n°13

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Tous les quartiers entre les grands axes de transit sont aménagés en Zone 30 ou Zone de Rencontre

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

A l'issue des actions n°11, tout le cœur de village sera en zone de rencontre et les axes d'accès en zone 30. Les quartiers résidentiels, libérés de leur trafic de transit seront également aménagés en zone 30.

Action n°14

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Les contresens cyclables et les cédez le passage cyclables (dans toutes les directions) seront généralisés et signalisés pour les automobilistes.

Les sas vélo seront généralisés au fur et à mesure de l'entretien des peintures de voirie.

Action n°15

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Ecole Jean Moulin : Une expérimentation sera menée, en collaboration avec les associations de parents d'élèves et les riverains, pour tester la fermeture au trafic automobile de la rue Jean Moulin entre la rue du Gave et l'avenue Gaston Cambot, pendant les horaires d'entrée et de sortie des élèves.

Cela est à regarder dans le cadre d'une réflexion globale sur les sens de circulation (question du sens unique de la rue Massenet entre autres).

Ecole Louis Barthou : A l'occasion des réflexions sur les travaux du cœur de ville (presbytère) des discussions avec les riverains et les associations de parents d'élèves seront engagées afin de revoir le plan de circulation du quartier autour du parking de la médiathèque. Ce nouveau plan de circulation devra être compatible, entre autres, avec une fermeture au trafic de la rue Louis Barthou entre la rue de Borja et le parking de la médiathèque pendant les horaires d'entrée et de sortie des élèves.

Des réflexions autour de l'école St Joseph et du collège Gabard seront menées avec les associations de parents d'élèves et les riverains pour en sécuriser les accès, tout en réduisant les nuisances aux riverains.

Action n°16

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

50 arceaux vélos seront installés dans la commune durant le prochain mandat.

Action n°17

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Chaque école publique sera équipée d'un parking vélo sécurisé et accessible pendant toute la plage horaire d'accueil de enfants, afin qu'ils puissent venir et repartir de l'école en vélo

Action n°18

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

L'interdiction de stationnement motorisé à moins de 5m d'un passage piéton sera appliquée en anticipation lorsque des travaux en cours le permettent. Cet espace sera mis à profit pour y intégrer des arceaux de stationnement quand cela sera pertinent.

Action n°19

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Si encore intégrable dans le PLUi 2019 (comme Pau a Vélo l'a déjà suggéré pendant l'enquête publique)

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Le PLUi a été voté. Toutefois, dans le cadre d'une future modification, cela sera à étudier.

Action n°20

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous soutiendrons auprès de la communauté d'agglomération l'augmentation de la flotte de vélos électriques en prêt longue durée.

Action n°21

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous favoriserons l'accès à des locaux pour les associations visant à promouvoir les mobilité actives.

Action n°22

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Chaque école publique sera équipée d'un parking vélo sécurisé et accessible pendant toute la plage horaire d'accueil de enfants, afin qu'ils puissent venir et repartir de l'école en vélo.

Action n°23

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

L'apprentissage du vélo à l'école est déjà une réalité dans notre commune. Nous accompagnerons les écoles dans la pérennisation de ces démarches.

Action n°24

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Des pistes d'apprentissage seront tracées au sein des écoles pour permettre un apprentissage à l'école.

Action n°25

Installer des compteurs de passage vélo, affichant un score lisible par le public, et situés à des points emblématiques de la ville.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

La part modale des différents moyens de transport sera mesurée, soit par comptages annuels, soit par installation de compteurs, sur les axes de déplacement principaux de la commune.

Action n°26

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Plusieurs des membres de notre équipe sont déjà convertis aux mobilités actives, marche ou vélo, et sont membres de Pau à Vélo. Nous nous efforcerons d'être encore plus nombreux à les pratiquer au cours du mandat à venir.

Action n°27

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Nous nous engageons à aménager les activités des services municipaux pour les rendre compatible avec un usage plus fréquent des vélos qu'ils possèdent déjà.

Action n°28

Créer une "journée sans voiture". Tous les ans le 22 septembre, une journée où le trafic motorisé est très restreint ou interdit sur la commune

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

De façon générale, des expérimentations ponctuelles et/ou locales (comme une journée sans voiture par exemple) seront réalisées, et permettront d'évaluer certaines modifications du plan de circulation.

Action n°29

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Les polices municipales et communautaires seront mises à contribution pour verbaliser ces actes illicites.

Action n°30

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)

Des communications régulières seront réalisées vers les habitants pour

- Expliquer les droits et les devoirs de chacun (piétons, cyclistes, automobilistes), afin que la cohabitation soit la plus harmonieuse possible

- Informer sur les travaux en cours et d'éventuels nouveautés/spécificités : contresens cyclable, cédez le passage au feu, sas vélo, traversée de chaussée en zone 30, en zone de rencontre, ...

Commentaires généraux**N Savary Au Nom de Janine Dufau-Pouquet (Jurançon avec vous)**

Après 12 ans d'absence d'investissement pour redynamiser le bourg de Jurançon ou pour y développer les mobilités actives, il est temps de construire un projet d'envergure pour notre commune avec une vision de long terme. Un projet redonnant de l'attractivité et du dynamisme à notre bourg et favorisant le développement des commerces de proximité jurançonnais.

Le projet porté par notre liste, « Jurançon avec vous », s'articule autour de la création d'une grande zone de rencontre autour de la place du Junqué. Dans une zone de rencontre, la circulation, limitée à 20 km/h, est libre et partagée entre piétons, cyclistes et voitures.

La création de cette zone de rencontre sera évidemment réalisée en concertation avec les Jurançonnais, et accompagnée de mesures pour développer les mobilités actives (marche et vélo) comme vous pourrez le voir dans nos réponses au présent questionnaire.